



## COMMUNIQUÉ

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ  
AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS  
NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

### **Boralex inc. annonce la date de référence pour le rachat partiel de ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles à 6,75 %**

Montréal, Québec, le 16 septembre 2015 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») a envoyé, le 31 août 2015, un avis annonçant qu'elle rachèterait au comptant, le 30 septembre 2015, un capital de 150 000 000 \$ de ses débetures subordonnées, non garanties et convertibles à 6,75 % (TSX : BLX.DB) (les « Débetures ») en circulation, sur un base proportionnelle.

Les détenteurs de Débetures ont le droit de convertir leur Débetures, à leur gré, en actions de catégorie « A » de Boralex à un prix de conversion de 11,68 \$ par action, représentant un taux de conversion de 8,56164 actions de Boralex par tranche de 100 \$ de capital de Débetures.

En raison de contraintes logistiques et afin d'assurer un processus de rachat et de conversion harmonieux et ordonné, CDS & Co., le détenteur inscrit des Débetures, Services de dépôts et de compensation CDS Inc. (collectivement « CDS ») et Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »), le fiduciaire des Débetures, ont décidé que la date de référence des registres déterminant les détenteurs de Débetures serait fixée à la fermeture des bureaux le 28 septembre 2015 (la « Date de référence »). De même, CDS et Computershare ont décidé que la dernière date à laquelle ils accepteront les demandes de conversion sera à la fermeture des bureaux le vendredi 25 septembre 2015. CDS et Computershare commenceront à accepter les demandes de conversion de Débetures non rachetées à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, soit le jour suivant immédiatement la date de rachat.

Les débetures visées par le rachat seront sélectionnées par Computershare sur une base proportionnelle au plus proche multiple de 100 \$ conformément au montant en capital des Débetures inscrites au nom de chaque détenteur à la Date de référence.

Les détenteurs de Débetures recevront 101,68 \$ par tranche de 100 \$ de capital de Débetures rachetées, soit : (i) 100 \$ (représentant le montant en capital); et (ii) 1,68 \$ (représentant les intérêts courus et impayés jusqu'au 29 septembre 2015 inclusivement) (collectivement le « Prix de rachat »). Les détenteurs de Débetures rachetées n'auront aucune mesure à prendre afin de recevoir le Prix de rachat.

***Le présent communiqué ne constitue pas un placement de titres aux États-Unis. Les titres ne doivent pas être vendus aux États-Unis sans une inscription ou l'obtention d'une dispense des obligations d'inscription.***

## **À propos de Boralex**

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, BLX.DB et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs**

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

### **Pour de plus amples renseignements :**

#### **Médias**

Patricia Lemaire  
Directrice, affaires publiques et communications  
Boralex inc.  
(514) 985-1353  
[patricia.lemaire@boralex.com](mailto:patricia.lemaire@boralex.com)

#### **Investisseurs**

Marc Jasmin  
Directeur, relations investisseurs  
Boralex inc.  
(514) 284-9868  
[marc.jasmin@boralex.com](mailto:marc.jasmin@boralex.com)